SN - FO Justice
secretariat@fojustice.com
Tel : 01.69.39.10.00
3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ▶ fojustice.fr

APRÈS AVOIR COMBATTU LA RÉFORME HISTORIQUE DES PS !

COMMUNIQUÉ : L'UFAP VEUT AUJOURD'HUI LA REMETTRE EN CAUSE !

Dans un courrier adressé ce 6 novembre 2026 au garde des Sceaux, l'UFAP-UNSa Justice demande une réflexion ministérielle visant la réforme historique des Personnels de surveillance, négociée et obtenue par FO Justice… Il fallait oser !

Faut-il rappeler que cette même organisation a combattu notre réforme, allant jusqu'à **voter CONTRE** lors du CSA ministériel du 19 octobre 2023, tout en multipliant les contrevérités auprès des Personnels ?

Pendant des mois, ils ont entretenu la peur et le doute, multipliant les mensonges sur les conséquences de notre réforme : application impossible au 1er janvier 2024, remise en cause du paiement des heures supplémentaires, accès prétendument restreint aux promotions dans la filière expertise… **Ils n'ont pas manqué d'imagination pour dénigrer ce que NOUS avons obtenu et qu'ils croyaient impossible.**

C'est une réforme qui a pourtant permis le passage du CEA en catégorie B, une revalorisation sans précédent et un pyramidage ambitieux, portant à terme la proportion des deux grades supérieurs de 7,5 % à 40 % du corps !

Mais demain, pourrait-on voir des Brigadiers-Chefs de la filière encadrement recrutés directement à l'externe ?
C'est pourtant bien là tout le danger de leur démarche !

En effet, en réclamant une différenciation indiciaire entre les deux filières, et en demandant de détricoter notre réforme, l'UFAP ne mesure pas les conséquences potentielles d'une remise en cause de l'architecture statutaire.

Une scission du CEA ? La création d'un corps d'encadrement distinct ? Et donc demain, un concours externe permettant de recruter directement des encadrants ?

Ces perspectives, qui ne figurent pas explicitement dans leur courrier, risquent pourtant de devenir des enjeux majeurs si, d'aventure, l'administration décidait de reconstruire les statuts autour de corps séparés.

Imagine-t-on demain des Brigadiers-Chefs de la filière « Encadrement » recrutés directement à l'extérieur de l'administration pénitentiaire et qui viendraient, de facto, diminuer le nombre de promotions en interne ? Pour FO Justice, c'est NON !

Et que dire du risque de voir se multiplier les grades et les conditions d'avancement, avec un potentiel allongement des carrières au sein du CEA… alors que notre réforme vise précisément à faciliter la promotion sociale ?

Ce serait un formidable retour en arrière !

FO Justice n'a pas attendu l'UFAP pour défendre les encadrants !

…/…

Le 5 octobre 2026, **FO Justice** présentait déjà ses orientations pour une refonte de la chaîne hiérarchique à l'horizon 2027.

Grâce à notre réforme, le nombre de Brigadiers-Chefs et de Majors de la filière d'encadrement doit doubler, conformément aux projections que nous avons rendues publiques.

Cette évolution nécessite une nouvelle cartographie des postes, une meilleure adéquation entre les grades, les fonctions et les responsabilités, ainsi que des perspectives professionnelles enrichies.

Voilà ce que signifie travailler sérieusement à l'avenir de la filière encadrement !

► **FO Justice continuera de revendiquer la reconnaissance des responsabilités particulières des encadrants, notamment sur le plan indemnitaire, mais également la valorisation de leur parcours professionnel. Et cela, sans sacrifier la filière expertise, sans opposer les Personnels et sans fragiliser le corps unique !**

La véritable ambition syndicale consiste à obtenir davantage pour chacun, et non à remettre en cause les acquis des uns pour donner l'illusion de défendre les autres.

► **FO Justice** appelle le garde des Sceaux à ne pas se laisser entraîner dans une remise en cause des fondements statutaires de la réforme historique de 2024.

Nous exigeons que toute évolution destinée à améliorer la reconnaissance des fonctions d'encadrement préserve impérativement l'unité du CEA, les perspectives de promotion interne, les deux filières et l'ensemble des ACQUIS INDICIAIRES ET INDEMNITAIRES.

Dès 2023, nous revendiquions déjà une prime spécifique d'encadrement !

Voilà comment reconnaître les responsabilités des Brigadiers-Chefs et des Majors de la filière encadrement, sans opposer les Personnels, sans multiplier les grades et sans remettre en cause l'unité du CEA !

► **Mais la démagogie électorale a ses limites ! À quelques semaines des élections professionnelles, certains semblent prêts à tout pour tenter d'exister, quitte à remettre sur la table les fondements d'une réforme qu'ils ont combattue !**

Et pourtant, la réforme ne semble pas si mauvaise quand on voit la liste des représentants UFAP promus aux différents Tableaux d'Avancement ou Examens professionnels des deux filières.

Jouer aux apprentis sorciers avec les statuts et l'avenir de milliers de Personnels pour quelques voix supplémentaires est une irresponsabilité sans nom !

► **FO Justice** ne laissera personne prendre le risque de sacrifier la promotion interne, de rallonger les carrières ou d'ouvrir la voie à un recrutement externe des encadrants au détriment des Personnels déjà en poste !

FO JUSTICE A CONSTRUIT CETTE RÉFORME
FO JUSTICE LA DÉFENDRA !
FO JUSTICE CONTINUERA DE REVENDIQUER… ET D'OBTENIR !

NOUS N'ACCEPTERONS PAS LE MOINDRE PAS EN ARRIÈRE SUR NOS ACQUIS !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ
JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS